



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUILLET 2019

Présents : MM. Didier REY, Roger BUROSSE, Gervais CILLAIRE, Alain LABESCAT, Marie-Laure LAFOURCADE, Nathalie CUYEU, Aimeline REY-BETHBEDER, Hélène LAVEDRINE, Robert GIMENEZ, David VIRENQUE.

Pouvoirs: MM. David CAZALET à David VIRENQUE, Guillaume FEUGAS à Nathalie CUYEU, Gérardine DANTIN à Aimeline REY BETHBEDER

Secrétaire de séance : Roger BUROSSE

I) Vote du PV de la séance du 02 juillet 2019

En l'absence d'observation, il est réputé approuvé.

II) Comptes rendus des dernières réunions de la CCLO

La CCLO a décidé de suspendre les marchés de producteurs de pays sur la commune pendant l'été. Un flyer et une information presse ont été diffusés. Une réunion est prévue le 02 août pour faire le point sur ce dossier.

Le site CANOE a été inauguré par le Président de la Région Nouvelle Aquitaine.

La CCLO accompagne ses communes membres en lien avec le Syndicat La Fibre 64 dans la mise en conformité avec le règlement général de protection des données.

Une réflexion est en cours pour favoriser la représentativité des communes avoisinant les 1000 habitants au détriment de celles qui sont les plus peuplées.

Le déploiement de la fibre sur le territoire communautaire est en cours.

III) Affaires scolaires-jeunesse-culture-évènementiels

A l'heure actuelle, 90 enfants sont inscrits dans une des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal Lacq-Urdès.

La commune a décidé de prendre en charge les montants des participations familiales appelées auprès des familles utilisant la navette pour transporter les enfants d'école à école. Le coût des participations familiales est de 30 € pour les enfants ayant droits et de 195 € pour les enfants non ayant droits (enfants domiciliés ni sur Lacq ni sur Urdes). Une réunion est prévue le 22 août pour faire le point sur les organisations à mettre en œuvre en matière de personnel.

Une nouvelle information sera transmise à la rentrée aux familles concernant les ateliers éducatifs.

IV) Finances

1) Fonds de péréquation des ressources intercommunales et Communales (FPIC)

Le montant du FPIC appelé auprès de l'intercommunalité a diminué d'environ 180 000 €.

La CCLO a décidé de faire bénéficier les communes de cette baisse. Le montant prélevé auprès de la commune sera de 30 009 €.

2) Aménagement des abords de la salle des fêtes d'Audéjos : participation de la CCLO aux travaux d'enfouissement de réseau

Par délibérations du 14 décembre 2016 et du 21 mars 2017, la commune a décidé de réaliser l'enfouissement des réseaux basse tension et téléphone aux abords de la salle des fêtes d'Audéjos et a confié l'exécution des travaux au Syndicat d'Energie des Pyrénées Atlantiques. La communauté de communes qui participait à l'époque aux opérations d'effacement de réseaux basse tension et communication a validé ce projet et en conséquence prendra en charge le montant de la participation communale à savoir 37 525,17 €. A cet effet, une convention sera signée entre la commune et la CCLO.

3) Création d'un parking communal pour la salle des fêtes d'Audéjos et déviation de la route d'Herm

M le Maire rappelle que l'opération globale de création d'un parking pour la salle des fêtes d'Audéjos et la déviation de la route d'Herm a été réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale.

Dans ce cadre-là, au vu des compétences dévolues respectivement à la CCLO et à la Commune, conformément aux termes de la convention du 19 juillet 2018, le coût des travaux concernant le parking incombe à la commune, la déviation de la Route d'Herm étant quant à elle financée par la CCLO.

Après consultation le coût global des travaux a été arrêté à 293 394,10 € HT.

Conformément aux dispositions édictées par la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage mise en place entre la commune et la CCLO, le conseil arrête par avenant le montant de la participation à la charge de la CCLO à la somme de 128 509,00 € HT .

V) Projet médical

Le conseil décide d'engager une réflexion concernant la question médicale sur le territoire communal. A cet effet, il souhaite prendre l'attache d'un prestataire privé.

VI) Projets en cours

1 : Projet de salle des fêtes de LACO :

La plateforme est en cours de finalisation.

Les lots concernant le volet scénique sont en cours d'attribution. Une commission d'examen des offres est prévue le mardi 23 juillet 2019.

2 : Projet courts de tennis : aménagements

La réflexion concernant l'aménagement des abords des courts de tennis est en cours.

La pose de la résine est prévue à partir du 29 juillet 2019.

Une convention doit être signée avec le Tennis Club pour permettre à la commune de récupérer la subvention de 25 000 € allouée par la FFT à l'opération de construction de deux courts de tennis couverts.

La convention d'utilisation des installations sportives est en voie de finalisation.

3 : Parking de la salle des fêtes d'Audéjos

Quelques plantations seront effectuées en octobre. La société KASO vient de procéder à l'installation de jeux d'enfants.

L'espace pétanque doit être repris.

Un courrier vient d'être adressé à la CCLO concernant l'éclairage des abords du parking de la salle des fêtes d'Audéjos et les modalités de collecte des déchets.

4 : Voirie communale.

Une consultation doit être lancée concernant les travaux sur voirie.

En accord avec la commune, TEPF est chargé de mener un certain nombre de procédures pour que la voie privée menant au LA 131 soit intégrée dans la voirie communale. L'ensemble des frais générés sera à la charge de TEPF. Accord du conseil.

5 : Panneaux d'informations.

Les travaux d'extension électrique devraient être engagés fin juillet.
La pose du panneau est quant à elle prévue début septembre.

6 : Eclairage du stade : mise en place de projecteurs LED.

Une consultation a été lancée concernant le remplacement des projecteurs du stade par du LED. Les offres ont été analysées avec la Fédération Française de Football (FFF).

Il est proposé de retenir l'offre de la société CEGELEC moins disante pour 35 718,23 € HT.

La FFF devrait soutenir la commune dans cette démarche.

7 : Acquisition de véhicule électrique

Une consultation a été lancée concernant l'acquisition d'un véhicule électrique pour équiper les services techniques. Il est proposé de retenir l'offre de la société RENAULT pour 18 000 € TTC déduction faite des 6000 € de bonus écologique (le coût résiduel à la charge de la commune déduction faite du FCTVA sera de 14 000 €).

8 : Défense incendie

Un groupe de travail doit être constitué pour travailler sur ce dossier.

Une réunion avec le SDIS s'est déroulée le 16 juillet afin de faire le point sur la couverture incendie en centre-ville de Lacq. Une réserve de 120 m³ pourrait être installée à côté du parking situé derrière les commerces. Elle pourrait couvrir la salle des fêtes de Lacq, la salle des sports, l'école.

9) Extension du SSIAD

Les offres sont en cours d'analyse.

VI) Questions diverses

1) Dossier nuisances

Un point sur ce dossier est effectué.

La société ARKEMA a investi 6 millions d'euros pour réduire l'impact sur l'environnement de l'URS qui permet de traiter les événements soufrés.

2) Réseau territorial des finances publiques

Il est fait état du courrier adressé par l'intersyndicale des Finances Publiques des Pyrénées Atlantiques concernant le plan de modernisation du réseau national des finances publiques engagé et qui devrait se traduire par :

- La suppression de 16 trésoreries dont celle de Mourenx (seul demeurera sur Mourenx un agent dédié au conseil aux collectivités),
- Le transfert de la fiscalité des particuliers et de la mission fiscale des entreprises vers Oloron,
- La suppression de la caisse de trésorerie par le recours aux services de la Poste notamment,
- L'éloignement des services des administrés les plus fragiles.

Le conseil regrette très fortement les évolutions engagées.

3) Remerciements

Il est fait état du courrier adressé par Vivre Ensemble concernant le soutien financier alloué.

4) Dates à retenir :

- ✓ Le 23 juillet 2019 à 9h30 : CEO lots 16 et 17 : marché salle des fêtes,
- ✓ Du 23 juillet 2019 au 23 août 2019 : enquête publique RETIA pour l'exploitation d'un centre de traitement de terres,
- ✓ A partir du 03 septembre 2019 : exposition photos Nathalie PEYRETTE,
- ✓ 31 août 2019-1^{er} septembre 2019 : fêtes d'Audéjos (inauguration parking salle des fêtes d'Audéjos),
- ✓ Le 02 septembre 2019 : 1^{ère} rentrée scolaire du RPI,
- ✓ Du 13 au 15 septembre 2019 : voyage des dames,
- ✓ Octobre 2019 : voyage du CCAS, réunion du groupe de travail réserves incendie,
- ✓ Le 22 septembre 2019 : vide grenier organisé par le Rotary Club
- ✓ Le 25 octobre 2019 : tournoi de pelote avec Esku Pilora.

L'ordre du jour étant épuisée la séance est levée à 21h00.

Vu pour être affiché conformément aux prescriptions du Code Général des Collectivités Territoriales.

A Lacq-Audéjos, le 19 juillet 2019

Le Maire,



Didier REY